

Notre village

Numéro 43



Editorial par Claude CURIE, Maire

Déjà plus d'un an et demi s'est écoulé est toute l'équipe municipale a continué à réaliser les différentes opérations que nous avons prévues dans notre programme pour les six années de mandat.

Malgré le contexte de crise sanitaire, qui entrave le bon déroulement des réunions nécessaires à tous projets, le bilan 2021 reste encourageant. Nous avons démarré le dossier le plus important de notre mandat, à savoir la rénovation de la salle des fêtes et de l'ancienne mairie, ceci afin d'agrandir l'espace disponible de la salle des fêtes qui permettra d'accueillir 150 personnes dans sa nouvelle configuration. Dans ce projet, il y a surtout, à l'étage de ce bâtiment, la création du futur « pôle médical » destiné aux professionnels de santé. Cet espace va permettre de regrouper nos deux médecins généralistes actuels, une infirmière et deux kinésithérapeutes. Notre demande de permis de construire a été déposée le 1^{er} juillet et nous avons reçu l'accord des services de l'urbanisme de la Communauté de Communes Loue Lison le 23 septembre 2021. Ce projet devrait obtenir des aides de l'Etat (DSIL), de la région Bourgogne Franche-Comté (Effilogis), du Département du Doubs (CAP@25) et du SYDED (Rénovation énergétique). Cette enveloppe d'aide financière représenterait environ 65 % de la dépense finale. Le chantier devrait démarrer début mars de cette année et se terminer à la fin du premier trimestre 2023.

Nous avons également continué le développement de notre camping-gîte municipal du Pré Bailly, en faisant l'acquisition de trois mobile-homes pour améliorer l'offre de services possible à Vuillafans. Le tourisme est une activité essentielle pour notre vallée et un soutien important pour nos commerces de proximité ; cela apporte une clientèle non négligeable durant la période estivale. Vous trouverez à l'intérieur de notre bulletin, le détail de toutes les autres réalisations qui ont été menées par vos conseillers durant ces 12 mois écoulés.

2021 a vu également les travaux de rénovation du tapis d'enrobé de l'ensemble de la Rue Carnot, en collaboration avec la Communauté de Communes Loue Lison et la commission « voirie », cela nous a permis après l'obtention d'une subvention de la part de l'Etat, de refaire complètement les trottoirs qui bordent le périscolaire et les écoles.

Cet été, nous avons pu accueillir à nouveau la traditionnelle course de côte, organisée par l'ASA Séquanie et pour ne rien gâcher, le soleil était de la partie ; ce fut un beau week-end de compétition. Nous avons vu également se dérouler le départ de la TRIAT'LOUE en canoé sur la Loue au Pré Bailly.

En espérant que cette nouvelle année voit enfin le retour à une vie normale, l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2022.

Dans ce numéro :

DOSSIER

Avancement de la réhabilitation de la salle des fêtes

ENVIRONNEMENT

Etat de la faune et la flore autour du village

ECOLE & LOISIRS

L'année des petits et des plus grands

VIE DE LA COMMUNE

Coup d'œil sur deux acteurs économiques

www.vuillafans.fr
mairie.vuillafans@wanadoo.fr

Facebook :
Commune de Vuillafans

Instagram :
[@vuillafansofficiel](https://www.instagram.com/vuillafansofficiel)

Retrouvez ce bulletin en version digitale sur le site internet de la commune.

Sommaire

En bref	3
Administration	4
Vie en communauté	12
Sécurité	13
Dossier spécial	14
Environnement	16
Scolarité	20
Loisirs	22
Vie sociale	31
Vie de la commune	33



2021 EN QUELQUES IMAGES



L'année a commencé les pieds dans l'eau !



L'ancienne résidence inoccupée depuis 2017 a trouvé reprenneur.



La 57e édition de la course de côte nationale Vuillafans – Echevannes a pu avoir lieu du 2 au 4 juillet.



Des habitants du village ont suivi une formation aux premiers secours dispensée par la société CARDIA PULSE.



Yannick Cardonne a transféré son exploitation des vignes de Croux et de Vervaux aux vignerons avec lesquels il travaillait.



Un terrible incendie sur une maison du village a nécessité l'intervention d'une trentaine de pompiers en mai.



Une croix a été installée par les chasseurs à Champaloux en hommage à Guy Jeanningros. De nouveaux bancs ont été installés sur ce chemin.



Trois mobile-homes d'occasion ont été achetés pour enrichir la qualité d'accueil du camping.



La Triat'Loue a pris le départ depuis le camping de Vuillafans le 10 juillet.

BUDGET COMMUNAL

Par Yves GAMELON, Adjoint en charge des Finances

Les comptes financiers sont arrêtés au 30 décembre 2021. Un certain nombre d'opérations supplémentaires ne seront effectives qu'au 31 décembre. Les chiffres présentés subiront une variation non significative sur la globalité des équilibres.

Pour information, les budgets ne prennent pas en compte les excédents et/ou les déficits des années antérieures.

Fonctionne

DÉPENSES 2021	
Générales	92 031,33 €
Personnel	126 158,52 €
Reversement des taxes	44 355,00 €
Amortissements	14 910,46 €
Versements divers	171 830,22 €
Intérêts d'emprunts	10 363,14 €
Total	459 648,67 €

RECETTES 2021	
Produits divers	15 487,39 €
Produits de services	8 827,21 €
Impôts et taxes	244 538,89 €
Dotations et participations	138 711,81 €
Revenus de gestion courante	98 313,96 €
Produits exceptionnels	1 785,18 €
Total	507 664,44 €
Excédent de fonctionnement :	48 015,77 €

Investissement

DÉPENSES 2021	
Cession d'immobilisation	4 523,20 €
Remboursement emprunts	38 824,48 €
Immobilisations corporelles	78 985,11 €
Immobilisations en cours	51 494,37 €
Total	173 827,16 €

RECETTES 2021	
Opérations d'ordre	14 910,46 €
Dotations fonds divers	108 063,22 €
Subvention d'investissement	12 524,14 €
Emprunts et dettes	991 580,00 €
Total	1 127 077,82 €
Excédent d'investissement :	953 250,66 €

Détail des actions menées

- Achat de terrains au « Parterre », une parcelle route de Pontarlier
- Réhabilitation de la rue Carnot avec pose de trottoir en partenariat avec la CCLL
- Aménagement du camping du Pré-Bailly avec acquisition de 3 mobile-homes
- Acquisition de 2 panneaux d'information (totems)
- Acquisition de 5 panneaux de sécurité routière (rue Jean-Pierre Bangue)
- Acquisition d'une banderole signalétique (Camping du Pré-Bailly)
- Acquisition d'une griffe pour le chargeur du tracteur Renault Celtis
- Renouvellement des 8 fenêtres de l'appartement situé au 12Bis Place du Champ de Mars
- Acquisition d'un véhicule fourgonnette de service pour les agents municipaux
- Acquisition d'un défibrillateur automatique pour le camping/gîte
- Acquisition d'une vitrine extérieure et présentoir mural par la mairie



Travaux d'assainissement suivi d'un nouvel enrobage et pose de trottoir rue Carnot. Ce chantier majeur d'assainissement est développé en page 9 de ce bulletin.



Un troisième défibrillateur est désormais à disposition au camping de Vuillafans. Le premier est situé sur la Place Saint Vernier, contre le mur de l'église et le second est à la mairie.



Achat et pose d'une signalétique indiquant le camping-gîte communal, visible depuis la route principale. A droite : un des mobile-home en place, après de nombreuses manœuvres périlleuses !



Sécurisation de la route menant à Echevannes : tracé au sol et pose de panneaux pour ralentir la vitesse des automobilistes.



Acquisition d'une véhicule pour améliorer le quotidien des employés municipaux.



Acquisition du « Parterre » à l'entrée de Vuillafans

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

par Yves Gamelon, Adjoint en charge des Finances

Nous continuons à investir dans le renouvellement des matériels pour les services de l'eau potable et l'assainissement collectif. Cette démarche est nécessaire afin d'assurer un fonctionnement optimal de nos installations pour les années à venir.

Fonctionnement Eau

DÉPENSES 2021	
Entretien réparation	17 114,25 €
Reversement Agence de l'Eau	10 172,00 €
Amortissement des travaux	75 188,06 €
Charges de gestion courante	11 330,32 €
Intérêts d'emprunts	1 701,19 €
Charges exceptionnelles	889,74 €
Total	116 395,56 €

RECETTES 2021	
Subventions	6 991,11 €
Redevances communales	66 424,42 €
Produits exceptionnels	1,52 €
Produits de gestion courante	450,77 €
Produits exceptionnels	300,00 €
Subvention d'exploitation	15 548,73 €
Total	89 716,55 €
Déficit de fonctionnement	- 26 679,01 €

Investissement Eau

DÉPENSES 2021	
Subventions	6 991,11 €
Remboursement d'emprunts	7 002,32 €
Immobilisations corporelles	- €
Immobilisations en cours	- €
Total	13 993,43 €

RECETTES 2021	
Opérations d'ordre	75 188,06 €
Dotations fonds divers	- €
Subvention d'investissement	- €
Total	75 188,06 €
Excédent d'investissement	61 194,63 €

L'investissement concernant l'accélérateur d'eau potable prévu pour le secteur de Croux a été reporté sur 2022, ceci compte-tenu des difficultés rencontrées pour réparer la conduite de distribution d'eau potable qui traverse la rivière « La Loue ».

Cette casse avait eu lieu suite au déracinement d'un arbre lors des crues de début d'année, qui avait arraché la canalisation d'eau alimentant le quartier de Croux et de la Vaux des Neufs. L'évacuation avait finalement pu avoir lieu début mars.

BILAN SUR L'EAU

par Bernard WOZNY, Adjoint en charge de la commission Eau & Assainissement

Les six premiers mois de l'année 2021 ne furent pas de tout repos concernant la commission eau de la commune.

Le vendredi 15 janvier 2021 à 6 heures du matin, plusieurs appels des abonnés des secteurs de Croux, Moulin Haut, la Vaux des neufs et le Champ des Maux nous informent d'un manque d'eau, dans le même temps la consommation journalière est passée de 100 à 175 m³ jour. Après un tour rapide des installations, une casse est suspectée sur la conduite traversant la Loue, entre le surpresseur et la route de Pontarlier. Ce diagnostic s'avérera le bon au lever du jour, en voyant une énorme souche d'arbre emportée par la montée subite de la Loue, collée contre le barrage du moulin. Ce sont les racines de ces arbres qui ont arraché la conduite souterraine traversant la Loue.

Le maniement de plusieurs vannes nous a permis dans un premier temps de couper la conduite cassée

et de pouvoir alimenter le Champ des Maux et la partie basse des habitations coté Croux. Il a été décidé de mettre à disposition des bouteilles et des cuves d'eau pour dépanner les habitants qui n'étaient plus approvisionnés. Rendez-vous a été pris le jour même pour le lundi avec la société GAZ ET EAUX pour la détection de la fuite et la société MOUROT pour une éventuelle réparation.

Le lundi matin, la fuite a bien été détectée sous la Loue et une solution de réparation est trouvée avec l'entreprise MOUROT qui a envoyé ses engins dans l'après-midi. Mardi 19 janvier à 8 heures, des vannes ont été installées pour isoler la conduite cassée et alimenter correctement le réseau. Fin de travaux à 16 heures et aux alentours de 18 heures l'eau est revenue normalement.

Autre sujet de préoccupation : la souche qui glissait le long du barrage pour aller se coller contre le moulin



au fur et à mesure des crues successives de la Loue. Rendez-vous a été pris sur place le 26 janvier avec l'entreprise SACOMANI, spécialiste et habilitée pour l'enlèvement de cette souche. Finalement, par suite des inondations et du niveau élevé de la rivière, l'enlèvement de la souche prévu le 2 février n'aura pu se faire que le 5 mars à l'aide d'une grue de 30 tonnes et d'un gros engin de débardage.

Un devis a été fait par la société MOUROT pour la réparation de la conduite mais nous n'avons pas pu réaliser les travaux en 2021 car le niveau de la rivière n'est jamais descendu en-dessous du niveau minimum qui est imposé par la police de l'eau et les milieux aquatiques.

Le 31 mai à la suite d'une surconsommation sur le secteur du Champ des Maux, une vanne défectueuse a été changée au carrefour de la rue des Deux Tunnels et de la rue des Pommiers. La réparation de cette fuite de 20 m³ par jour nous a permis de passer sous la barre des 100 m³ par jour de consommation globale sur la commune.

D'autres réparations nous ont permis de finir l'année avec un rendement de 80 %.



Fonctionnement Assainissement

DÉPENSES 2021	
Entretien réparation	25 582,00 €
Reversement Agence de l'Eau	4 414,00 €
Amortissement des travaux	53 662,74 €
Charges de gestion courante	10 763,77 €
Intérêts d'emprunts	2 363,32 €
Charges exceptionnelles	763,20 €
Total	97 549,03 €

RECETTES 2021	
Subventions	11 913,94 €
Redevances communales	56 018,40 €
Subvention d'exploitation	17 092,87 €
Produits de gestion courante	3 191,10 €
Produits exceptionnels	0,03 €
Total	88 216,34 €
Déficit de fonctionnement	- 9 332,69 €

Investissement Assainissement

DÉPENSES 2021	
Subventions	11 913,94 €
Remboursement d'emprunts	11 963,09 €
Immobilisations corporelles	- €
Immobilisations en cours	311 640,05 €
Total	335 517,08 €

RECETTES 2021	
Opérations d'ordre	53 662,74 €
Dotations fonds divers	30 567,42 €
Subventions	46 869 €
Emprunts et dettes	330 000,00 €
Total	461 099,16 €
Excédent d'investissement	125 582,08 €

Commentaires:

- Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif (phase 2)
- Lancement de l'étude diagnostic de la station d'épuration



BILAN SUR L'ASSAINISSEMENT

par Bernard WOZNY, Adjoint en charge de la commission Eau & Assainissement

À la suite du diagnostic réalisé en 2020 sur l'ensemble du réseau de l'assainissement, les remises aux normes ont pu commencer début 2021.

Pour rappel, le but était de diminuer l'arrivée d'eaux parasites à la suite des casses, aux déboitements de canalisations, de mauvais branchements de la commune et de particuliers, ce qui entraînait un dysfonctionnement important de la station d'épuration.

Ce chantier concernait la route de Besançon, la place Saint Vernier, la rue Jean-Pierre Bangué, la rue du Moulin Haut, la rue de Vaux de Neufs, le chemin des

Chenevières, la station d'épuration, la cour de l'école, la rue Carnot.

C'est l'entreprise MALPESA de Levier qui avait enlevé le marché à la suite de l'appel d'offre lancé en 2020, pour un montant de 180 000 euros (estimation initiale de 250 000 euros).

Les réunions de préparation ont eu lieu courant janvier entre la commune, le maître d'œuvre (le cabinet ANDRE de Pontarlier) et la direction départementale des Territoires, pour organiser et faire le tour du chantier.

Les travaux ont débuté le 1^{er} mars 2021 pour se terminer début juillet, avec de grosses perturbations dues aux mauvaises conditions météorologiques.

Au cours du chantier, il s'est avéré que le manque de pente sur les canalisations de la route de Besançon a nécessité la pose d'un nouveau poste de relèvement et le remplacement de la conduite sur la moitié de ce tronçon, d'où un surcoût important de la facture mais qui n'a pas dépassé le montant initialement prévu.

Au cours de ces travaux, il a fallu également jongler avec la réfection de la rue Carnot qui devait être refaite dans le même temps par la Communauté de Communes Loue Lison.

Toute cette réhabilitation a été subventionnée à 50 % par l'agence de l'eau et 20 % par le Département du Doubs.

Autres sujets de préoccupation :

- l'enlèvement des boues était jusqu'à présent réalisé avec la station de Port Douvot mais le grand Besançon n'accepte plus les boues des autres collectivités. Une solution a finalement été trouvée par l'intermédiaire de la société ARGO COMPOST.

- La compétence eau et assainissement a été une nouvelle fois rejetée à la Communauté de Communes Loue Lison mais pour combien de temps ?



Poste de relevage au niveau du transformateur



Travaux d'assainissement dans la cour de l'école et sur la place Saint Vernier



On note également toujours autant de déchets à la station d'épuration qui devraient être dans les poubelles grises et non dans le réseau.



RAPPEL

sur l'afflux de lingettes intimes ou ménagères dans les eaux usées de la station.

Une lingette biodégradable met plus **D'UNE SEMAINE** pour se désintégrer mais **QUELQUES HEURES** pour atteindre une station d'épuration.
DÉLAI TROP COURT POUR SE DÉGRADER !

Ces lingettes doivent être jetées **DANS LES POUBELLES GRISES** et non dans les toilettes car elles causent de nombreux dégâts aux pompes de relevage, risquent de boucher vos toilettes et polluent l'environnement.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET INFORMATIONS PRATIQUES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Chaque jeune Français doit se faire recenser au plus tôt à la date anniversaire de ses 16 ans (et durant le trimestre suivant). C'est le bureau de la mairie qui établit ce certificat et fournit tous les éléments nécessaires.

Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Depuis le 9 juin 2021, les JDC ont repris en présentiel dans le respect des règles sanitaires.

Plus d'information sur MAJDC.FR

Attention les inscriptions aux examens, concours ou permis de conduire exigent le certificat de recensement sous peine de refus d'inscription.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Ils sont désormais de la responsabilité de la mairie d'Ornans, seule mairie équipée d'un appareil photo biométrique.

Les formulaires de pré-demande sont disponibles sur internet :
<https://passeport.ants.gouv.fr>

ÉTAT CIVIL

Mariages, P.A.C.S., naissances, décès sont des changements importants dans nos vies. Ils doivent être déclarés en mairie. Renseignement auprès de la mairie.



France Services
Proche de vous au quotidien

FRANCE SERVICES ORNANS

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France Services ont été ouverts sur le territoire français.

A Ornans, un tel espace a ouvert fin août 2021 dans la Maison Bailly au 32 rue Jacques Gervais, avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale Loue Lison (CIAS). Il s'agit d'un lieu d'accueil, de conseil, d'information et d'orientation, qui vous donne accès à différents services publics. **Tél. 03 70 88 96 70.**



Photo de Ivan Samkov - Pexels

URBANISME : déclaration de construction obligatoire

Toute construction supplémentaire, extension de surface ou travaux de création doivent faire l'objet d'une demande de permis (y compris : construction de piscine, changement de destination d'un local, travaux de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment). Ces démarches sont gratuites.

Toutes les démarches concernant l'urbanisme : certificats, déclarations, permis de construire... sont instruites en partie par la mairie, le service de l'urbanisme de la Communauté de Communes Loue Lison*

et l'architecte des Bâtiments de France.

*Depuis le 1^{er} janvier, il vous est possible de déposer votre dossier d'urbanisme via internet sur la plateforme **pays-ornans.geosphere.fr/guichet-unique**, mis à la disposition des 34 communes de la CCLL. Contact service urbanisme : 03 81 50 81 14.

Toutes vos démarches administratives expliquées :

Sur : www.service-public.fr | Tél. - dispositif Allo Service Public : 3939 ou sur : www.demarchesadministratives.fr

Votre mairie se tient à votre disposition au 03 81 60 92 36 ou mairie.vuillafans@wanadoo.fr | Lun - Ven : 10h - 12h

BOURSE ET LOGEMENT ETUDIANT

Les étudiants ainsi que les futurs bacheliers peuvent déjà faire une **demande de bourse** sur critères sociaux et/ou de logement Crous pour la rentrée 2022-2023.

Pour ce faire, ils doivent remplir un Dossier social étudiant (DES) qui peut permettre de bénéficier d'une exonération des frais de scolarité, d'une aide financière pouvant aller jusqu'à près de 6 900 euros et d'avoir un accès prioritaire à un logement social étudiant.



Photo de Buro Millennial - Pexels

C'est le Crous qui gère les demandes de DES. Vérifiez d'abord votre éligibilité sur le site simulateur.lescrous.fr.

Puis rendez-vous sur le site messervices.etudiant.gouv.fr pour faire une demande de dossier social étudiant. Si vous êtes déjà inscrit sur Parcoursup lors des 4 dernières années, vous disposez déjà d'un compte MesServices.

Date limite de dépôt des dossiers : le 16 mai 2022.

JeVeuxAider.gouv.fr

PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

Devenez bénévole en vous inscrivant sur cette plateforme publique en ligne, proposée par la Réserve Civique.

Elle met en relation des individus qui ont envie d'agir pour l'intérêt général, dans tous les domaines, et des organisations publiques et associatives qui ont besoin de bénévoles.

Elle est ouverte à toute personne âgée de plus de 16 ans et résidant en France, souhaitant s'engager de façon bénévole et occasionnelle, sur tout le territoire.

- > Aider les autres et se sentir utile
- > Faire des rencontres et vivre une expérience



Photo de cottonbro - Pexels

« MON AGENDA RETRAITE »

Pour partir sereinement en retraite, il est nécessaire d'anticiper au moins 6 mois avant la date de départ.

L'Assurance retraite préconise même de se pencher sur la question 5 ans à l'avance. Alors **pour accompagner les futurs retraités dans leurs démarches**, un nouveau service baptisé « Mon agenda retraite » a récemment été déployé.

C'est un **service gratuit et personnalisé** qui permet aux assurés de recevoir des conseils et des informations par mails ou SMS à différents moments, soit : « 5 ans, 4 ans, 3 ans et demi, 3 ans, 2 ans et demi, 2 ans, 1 an, 10 mois, 7 mois et 6 mois avant votre date de départ à la retraite », précise l'Assurance retraite.

Rendez-vous sur le portail lassuranceretraite.fr.

VIOLENCE FAITE AUX FEMMES : APPELEZ LE 3919

Le 3919 est une ligne d'écoute destinée à toutes les femmes victimes de violences, que ce soient des violences sexuelles, conjugales, des violences au travail ou encore un mariage forcé. Ce numéro est totalement **gratuit** et peut être composé par l'entourage de la victime ou par des professionnels. Une ligne accessible **24h/24 et 7j/7**.

En appelant le 3919, les victimes profiteront d'un dispositif d'écoute **anonyme**. Elles pourront être informées de leurs droits et être orientées vers d'autres associations. L'objectif de cette plateforme téléphonique est aussi de soutenir ces femmes victimes de toutes sortes de violences.

PRENONS SOIN DE NOTRE VILLAGE ET VIVONS ENSEMBLE

Quelques rappels sur des règles de vie simples à appliquer

ABANDON DE VEHICULE

La commune constate que des véhicules sont abandonnés sur son territoire.

Le code de l'environnement prévoit en son article L.541-21-3 une procédure lorsqu'un véhicule est stocké sur la voie publique ou sur le domaine public et qu'il semble dégradé ou épave, applicable par le maire :

1. mise en demeure de remise en état de circuler ou de le transférer à une casse agréée, dans un délai d'au moins dix jours, avec possibilité d'une astreinte de maximum 50 € par jour de retard, en cas de non-exécution.

2. Recours à un expert en automobile pour déterminer, aux frais du titulaire du certificat d'immatriculation, si le véhicule est techniquement réparable ou non puis selon l'état, évacuation d'office du véhicule vers un centre de véhicules hors d'usage agréé ou mise en fourrière.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés **qu'aux horaires suivants** :

- >> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- >> le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- >> le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

LE STATIONNEMENT

La commune a tracé un certain nombre d'emplacements de parking au centre du village, ceci en tenant compte des voies de circulation et des points de gêne voire de danger. Il est vivement demandé aux conducteurs de véhicules de bien vouloir respecter ces emplacements et ne pas se garer en-dehors.

Le saviez-vous ?

Un stationnement de plus de 7 jours consécutifs à la même place est considéré comme abusif selon le code de la route et est passible d'une contravention.

CHIENS ERRANTS

Ils doivent eux aussi suivre des règles de vie en communauté simples pour respecter les Vuillafanais :

>> ne pas errer sans son maître dans le village

>> être tenu en laisse dans le village et sur les chemins de promenade

>> ne pas laisser trace de ses déjections dans les rues, sur les trottoirs, les espaces verts, les lieux publics comme le stade, l'aire de jeux des enfants...

LE BRÛLAGE à l'air libre

Le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers dont les déchets verts des ménages, est interdit par les règlements sanitaires départementaux.

Pourquoi ?

C'est une source d'émission importante de particules en suspension dans l'air, en raison d'une combustion imparfaite des résidus de végétaux. C'est nocif et en particulier pour les personnes les plus sensibles aux effets de la pollution atmosphérique.

Que faire de vos déchets verts ?

- >> le compostage
- >> le paillage
- >> la collecte en déchèterie

Plus d'info : DREAL Franche-Comté,
www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

DÉPÔT SAUVAGE

Pour le respect de la vie en communauté et de l'environnement, les déchets ménagers doivent être déposés dans les bacs gris prévus à cet effet, les déchets recyclables dans les bacs jaunes, les industriels et encombrants en déchèterie.

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 1 500 € (et 3 000 € en cas de récidive), d'après le code de voirie.

LES SAPEURS-POMPIERS de Vuillafans

Par l'Adjudant-Chef Tanguy HUOT-MARCHAND, Chef de Centre du CPI



Après 2020, notre Sainte Barbe 2021 n'a pas pu se tenir à cause du Covid. Je profite donc de cette page pour mettre à l'honneur le personnel du

Centre de Première Intervention (CPI).

En 2021, nous sommes intervenus 110 fois sur notre secteur Vallée de la Loue. En tout, 150 interventions se sont déroulées sur notre secteur mais faute de disponibilité du personnel, nous n'avons pas pu être engagés sur une quarantaine d'interventions. Cette année encore, quelques gros feux et des sorties hors secteur nous ont mobilisés mais l'essentiel des interventions reste le secours à personne et malheureusement les interventions « Covid ».

Plusieurs agents ont évolué cette année après réussite à divers examens et l'ensemble du personnel continue de se former toute l'année à travers les divers recyclages secourisme, formations obligatoires

et manœuvres mensuelles.

Le Sergent Guibelin Dylan a été nommé Sergent-chef avec réussite à la fonction de chef d'agrès Secours à Personne, ce qui lui permet de prendre des départs interventions en chef agrès VSAV (ambulance des pompiers) et de compléter le VSAV de nos collègues ornanais en cas de manque de personnel chez eux.

Le sapeur Devaux Rémi a été nommé Caporal (chef d'équipe et gestion d'un binôme).

Le sapeur Roger Anthony a été nommé Caporal également et conducteur incendie après réussite au permis poids lourd (PL) et à l'examen de conducteur incendie.

Le sapeur Jouffroy Hervé a passé le permis PL et l'examen conducteur incendie également.

Le Caporal-chef Blanchard Jérémy a reçu une médaille pour ses 10 ans de service lors de la cérémonie du 14 juillet.

Durant l'année, le Caporal-chef

Blanchard Jérémy, le Sergent Guibelin Dylan, le sapeur Roger Anthony et l'Adjudant-chef Huot-Marchand Tanguy ont reçu une citation au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers du Doubs pour leur action et le sauvetage de deux personnes lors de l'incendie de Lods la nuit du 10 décembre 2020. Suite à cette intervention, lors de la journée Nationale des Sapeurs-Pompiers qui s'est tenue en Octobre à Pontarlier, l'Adjudant-chef Tanguy Huot-Marchand a reçu de la part du Préfet du Doubs la médaille de bronze pour Acte de courage et dévouement, pour avoir procédé au sauvetage et dirigé son équipage afin d'éviter le pire et un drame en attente des renforts.

Notre section des Jeunes Sapeur-pompiers (JSP) se porte bien avec l'ouverture d'une nouvelle section de 12 jeunes : le CPI compte désormais 4 JSP dans ses rangs, qui participent à nos manœuvres et cérémonies en plus de leur formation le mercredi et le samedi dans les trois centres qui dispensent les cours (Ornans, Amancey et Vuillafans).

Le Centre de Vuillafans recherche toujours des volontaires.

**Âge minimum : 16 ans
Âge maximum : 50 ans**

JSP : 12 - 16 ans

POUR PLUS D'INFORMATION :

Facebook :
@Sapeurs-Pompiers de Vuillafans

www.sdis25.fr
www.pompiers.fr/grand-public



Pour toute urgence, contactez le 18 ou le 112

Restructuration et rénovation de l'ancienne mairie en salle de convivialité et pôle médical

Face à la multiplication des déserts médicaux en zone rurale, la commune de Vuillafans a décidé de prendre les devants. Son idée : proposer aux professionnels de santé intéressés, des locaux rénovés à l'étage d'un bâtiment communal aujourd'hui inoccupé, pour qu'ils viennent y exercer. En jeu d'avenir pour la commune dont la population est vieillissante, ce projet viendrait pérenniser l'offre de soins et enrichir les services déjà présents de la commune et ses villages alentours.

« Les travaux devraient débuter en mars 2022 pour permettre l'ouverture de la salle de convivialité et du pôle médical en fin de 1^{er} semestre 2023. »



Vue Sud

Si l'étage sera un espace modulable appelé à accueillir les professionnels de santé, le rez-de-chaussée sera, quant à lui, restructuré afin de permettre à la salle des fêtes fermée depuis plus de deux ans de rouvrir avec une capacité passant de 100 à 150 personnes.

Cette nouvelle salle de convivialité davantage spacieuse permettra d'accueillir le groupe scolaire, les associations et les festivités locales.

Cette requalification du bâtiment sera l'occasion d'y opérer une rénovation énergétique avec le remplacement de la chaudière à fioul par un système d'aquathermie et le recours à des matériaux biosourcés, conformément aux qualifications Effilogis.



Vue Nord

POINT INFO



Effilogis est le programme régional dédié à l'efficacité énergétique des bâtiments. Son objectif est de massifier la rénovation énergétique.

www.effilogis.fr

LES TRAVAUX AU SOUS-SOL

Au sous-sol, la chaudière au fioul domestique et sa citerne de stockage seront remplacées au profit d'un mode de chauffage plus vert. Du fait de l'environnement hydrologique favorable à l'exploitation d'eaux souterraines, un recours à la aquathermie est envisagé.

La nappe phréatique, présente à faible profondeur, facilitera le forage (profondeur estimée à une quinzaine de mètres). Le rez-de-chaussée sera ainsi chauffé par un plancher chauffant et le premier étage par un convecteur de type basse température.

Le bâtiment bénéficiera d'une restauration et d'un isolement avec matériaux biosourcés conforme à une classification Effilgis performance/rénovation. L'eau des sanitaires sera chauffée par aquathermie : pompe à chaleur.

Ces choix cumulés permettront d'importantes et évidentes économies d'énergies, budgétaires et d'entretiens qui ne pourront être chiffrées qu'à l'issue de la réalisation de ces travaux. Une partie du budget sera allouée au désamiantage du bâtiment.

LE REZ-DE-CHAUSSEE

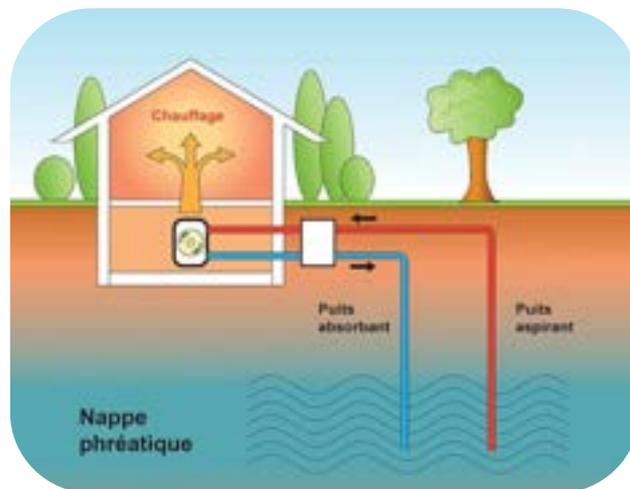
La restructuration du rez-de-chaussée permettra à la salle des fêtes fermée depuis plus de deux ans de rouvrir avec une superficie passant de **120 à 164 m²**, sa capacité d'accueil passant de **100 à 150 personnes**.

L'installation d'un ascenseur permettra au bâtiment de répondre aux normes d'accessibilité indispensable à l'accès au pôle médical à l'étage. Cette nouvelle salle de convivialité plus spacieuse facilitera la vie associative, sportive, culturelle et scolaire locale.

LE PREMIER ETAGE

Cet étage sera dédié au pôle médical. Il sera modulable en fonction de l'expression des besoins offrant une surface de 186 m². A ce stade du projet, les deux médecins du village ont acté leur engagement d'y établir leur cabinet.

Sur les plans figurent 6 cellules et 2 salles de soins, une salle d'attente, un secrétariat. Ces derniers pourront être par la suite réaménagés afin d'accueillir d'autres professionnels de santé et ainsi enrichir et diversifier l'offre (deux kinésithérapeutes, une infirmière...). Une infirmière domiciliée à Lods a notamment fait savoir son intérêt à rejoindre le collectif.



Le principe de l'aquathermie est simple : l'eau est puisée dans les sous-sols. À température constante tout au long de l'année, les eaux souterraines ont un fort pouvoir calorifique. Puisées entre 80 et 150 mètres de profondeur, ces eaux sont exploitées pour leur pouvoir calorifique.

Le principe de l'aquathermie peut aussi utiliser directement les calories de l'eau contenue dans une nappe phréatique. Dans ce cas-là, ce sont des capteurs qui sont utilisés.



Travaux de forage dans le cadre de l'installation du système d'aquathermie



C'est, persuadée que de ce projet découleront des impacts environnementaux, économiques et sociaux positifs et bénéfiques au territoire, que la commune s'engage à porter ce projet structurant d'un montant de 889 634,16€ HT, les aides des financeurs institutionnels s'élèvent à environ 65 %.

LA GAULE VUILLAFANAISE EN 2021

Après une année 2020 très difficile, nous espérons que l'année 2021 serait beaucoup plus joyeuse. Que peut-on dire pour notre association et la Loue ? Pire, oui pire.

Nouvelle année Covid oblige, nos activités statutaires telles que les réunions du conseil d'administration se sont déroulées par courriel ou téléphone, hormis l'assemblée extraordinaire pour validation des nouveaux statuts et l'assemblée générale électorale, qui se sont déroulées en présentiel les 27 février et 20 Novembre 2021.

Notre école de pêche : une nouvelle année en sommeil, mais une petite bouffée de plaisir pour nos petits pêcheurs qui ont pu se retrouver à plusieurs reprises, avec leurs parents au bord de l'étang du pont rouge à l'entrée de Pontarlier. (Notre entente avec l'Aappma Pontarlier-Lac st Point).

Cependant le parcours enfants du Pont Bossu a toujours été entretenu. **Nous vous informons que les panneaux indiquant ce parcours ont été vandalisés.**

**La Loue en souffrance
La Loue en détresse
La Loue à l'agonie**

Il ne reste que quelques poissons visibles à Vuillafans

Le fond de la rivière est colmaté

Il n'y a plus de vie sous les pierres du lit de la rivière



Hélas, la principale activité des membres du CA a été tout au long de l'année le comptage des poissons morts, la prise de photos envoyées à notre Fédération sans aucun retour.

Nous avons constaté début 2021 :

> en cette saison de fraie des truites, un grand nombre de poissons malades sur la Loue. (Et cela va durer toute l'année).

> Les fonds du Dessoubre et de la Loue sont noirs d'algues gluantes comme tous les ans, leur croissance étant accentuée par la présence excessive de nutriments comme l'azote ou les phosphates et des composés toxiques au sens large comme les insecticides ou les produits phytosanitaires.

Comme l'explique Marc Goux, du collectif **SOS Loue et rivières comtoises** : « 80 % de l'azote rejeté provient de l'agriculture et 50 % des phosphores également, avec des variations en fonction des saisons. Cela fait des années que ces responsabilités sont connues. »*

Les pollutions agricoles sont liées à l'intensification de la production laitière en zone comté et aux élevages hors-sol porcins.**

> Le niveau de l'eau est bas, les températures en baisse et le purin coule à flot. Pendant ce temps-là, une bonne dose de raticide a été retrouvée dans des collecteurs d'eaux pluviales au bord du Doubs.

Sources :

*Extrait de l'article « Pollution des rivières du Doubs : la filière comté pointée du doigt », Est Républicain du 11/05/2021

**Site internet du collectif SOS Loue et rivières comtoises : soslrc.com

Des chiffres alarmants :

> selon une enquête publiée en décembre 2021 sur le site de France Info, en 10 ans et malgré 800 millions d'euros d'argent public dépensés pour faire baisser l'utilisation de pesticides, celle-ci a augmenté de 15%.

> En mars 2021, l'interprofession Comté annonçait un record de production de Comté de 70 000 tonnes pour la saison 2020/2021.

> En octobre, on apprenait que 5 663 tonnes de saucisses de Morteau avaient été produites en 2020.

**La Gaule Vuillafanaise vous présente ses meilleurs vœux halieutiques.
Que cette nouvelle année vous apporte la sérénité et une très bonne santé.**

La Gaule Vuillafanaise - 2 avenue de la Gare 25840 Vuillafans -
lagaulevuillafanaise@sfr.fr - aappma.lagaulevuillafanaise1@gmail.com

SOS Loue et Rivières Comtoises

Pour que les rivières comtoises ne meurent pas en silence

Depuis sa création en 2010, le Collectif SOS LRC a beaucoup œuvré dans la protection des rivières comtoises grâce à un travail scientifique, juridique et une bonne connaissance des rivières comtoises.

Pour plus d'information :
Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises - 7 rue Voirin - 25000 BESANÇON - info@soslrc.com

EN BREF - Petits actes pour l'environnement



Le 17 avril 2021 : opération village propre. Une vingtaine de volontaires pour environ 1 m³ de déchets divers éparpillés sur la commune.



Deux poubelles publiques ont été réinstallées

LE PLOGGING : qu'est-ce que c'est ?

C'est une pratique à la fois écologique et sportive arrivée en France en 2016, qui consiste à ramasser les déchets trouvés dans la nature pendant son jogging.

Le mot "plogging" est la contraction de **plocka upp** ("ramasser" en suédois) et de **"jogging"**. Une manière ludique de rythmer sa session de course et de nettoyer sa planète !

C'est une association qui a lancé la course écoresponsable en France à partir d'un groupe créé sur Facebook : **Run Eco Team**. Le principe est simple : « un run, un déchet ». Chaque année de nombreuses courses sont réalisées, dans le monde entier. Depuis décembre 2017, vous pouvez même télécharger l'application Run Eco Team sur Android ou IOS.



AICA de Vuillafans-Châteauvieux

Par Patrick Chanussot, Président

La saison de chasse 2021 – 2022 s'est correctement déroulée. Les parties de chasse furent animées et toujours placées sous le respect de l'éthique de la chasse et de la bonne humeur.

Les chasseurs sont de plus en plus au cœur de l'actualité, les anti-chasses et autres extrémistes diffusent des informations calomnieuses et mensongères. La haine qui anime ces individus les entraînent dans une violence verbale et physique. Cette année nous avons subi des insultes et des dégradations de matériels.

« Nous devons montrer aux citoyens que les mesures prises vis-à-vis de la sécurité, de la signalisation des zones de chasse, du respect de la nature, des travaux d'entretien du village et du paysage n'ont jamais été aussi importantes. »

Les consignes de sécurité

- Chaque chasseur doit suivre la formation sécurité, réalisée par la fédération du Doubs
- Chaque chasseur doit porter un gilet orange
- Les consignes de sécurité et de chasse sont rappelées avant chaque battue
- Les lieux de battue sont identifiés par des panneaux en bordure des routes
- La distance entre le poste de tir et les habitations est au minimum de 150 m
- Un chasseur a interdiction de tirer en direction des habitations et des chemins
- Chaque chasseur doit définir ses angles de tir
- Chaque chasseur qui aperçoit un randonneur ou vététiste dans la zone de chasse, doit immédiatement prévenir les autres chasseurs



Travaux cynégétiques

- Entretien de 22 km de chemins dont 16 km de sentiers de randonnée
- Entretien des chemins de la bergerie à Châteauvieux, 6 km
- Réalisation et entretien des points d'eau pour tous les animaux
- Défrichage de 5 hectares de broussaille afin d'ouvrir de nouvelles zones de prairie
- Collaboration avec Natura 2000, pour le pâturage des coteaux



Travaux d'intérêt général

- Participation à la journée village propre
- Évacuation des arbres tombés sur les routes et les chemins
- Restauration de la croix de Champaloux, suivant les vœux de Guy Jeanningros
- Élagage et nettoyage du chemin de Montgesoye
- Aide à la population pour la destruction des nuisibles : renards et fouines
- Mise en place de piquets réfléchisseurs entre Vuillafans et Montgesoye pour éviter les collisions des voitures avec les animaux



Tout au long de l'année, les chasseurs interviennent dans nos campagnes pour préserver l'environnement, restaurer sa biodiversité et sauvegarder la faune, qu'il s'agisse d'espèces chassables ou non. Au niveau national, c'est 1 million de chasseurs dont plus de 500 000 bénévoles.

PÂTURAGE DES COTEAUX de Vuillafans-Echevannes en 2021

Le pâturage des Coteaux de Vuillafans et Echevannes par le troupeau du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté s'est poursuivi et a été étendu en 2021 à deux nouveaux secteurs.

Les cinq chevaux konik polski et les neuf bovins galloways ont rejoint le 23 mars le lieu-dit « Les Doues » sur la commune d'Echevannes, situé en surplomb de la route, à proximité de la tribune de la course de côte. Ils étaient accompagnés sur ce secteur par 4 ânes appartenant à un salarié du Conservatoire et ont pâturé sur deux parcs successifs jusqu'au 27 mai.

Ils ont ensuite été transférés au lieu-dit « Croux » sur la commune de Vuillafans, en surplomb des vignes. Deux parcs ont également été pâturés entre le 28 mai et le 11 août 2021.

La saison 2021 aura permis le pâturage de 7,5 ha aux Doues et 11 ha à Croux, soit au total 18,5 ha pendant près de 5 mois.



Ce pâturage a été permis grâce à l'installation préalable en février 2021 d'équipements pastoraux financés via un contrat Natura 2000. Un système d'abreuvement constitué par deux cuves de stockage d'eau installées au Creux de Milan à Echevannes permettent l'alimentation par gravité de 4 abreuvoirs répartis sur les coteaux des Doues et de Croux. Par ailleurs une clôture permanente électrifiée a été installée en contrehaut de vignes de Croux afin de sécuriser le bas de pente et de prévenir toute fuite des animaux en direction des vignes, et un parc de contention a été créé pour l'arrivée/départ des animaux et leur manipulation. Le reste de parcs de pâturage est toujours constitué de clôtures mobiles électrifiées montées et démontées annuellement par les techniciens du Conservatoire.

Les résultats du pâturage sont encourageants pour la préservation des paysages de la vallée et des pelouses sèches se développant sur les coteaux. L'action du troupeau permet une bonne consommation des buissons favorables à la réouverture du milieu et un effet positif sur la flore des pelouses sèches et la conservation de ces milieux naturels remarquables.

Il est prévu que ces deux secteurs soient à nouveau pâturés en 2022 dès le mois de mars.



EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

Emmanuel CRETIN - Chargé de mission Natura 2000 -
e.cretin@eaudoubssloue.fr - 03.81.57.21.55 -
www.eaudoubssloue.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Bertrand COTTE - Chargé de missions -
bertrand.cotte@cen-franchemonte.org - 03.81.53.97.79 -
www.cen-franchemonte.org



SYNDICAT SCOLAIRE DE LA HAUTE VALLÉE DE LA LOUE

Le Covid 19 ne nous a pas vraiment laissé de répit cette année encore. Les gestes barrières sont toujours appliqués, port du masque, lavage fréquent des mains, aération régulière des locaux, et limitation des brassages de classes. L'école a été fermée une semaine avant les vacances de Pâques, et quelques enseignants ont été contaminés par le virus.

Fin octobre, l'épidémie marquant le pas dans notre région, les élèves ont pu, pendant deux brèves semaines, enlever le masque. Mais, une semaine après la reprise de novembre, le gouvernement faisait marche arrière pour imposer de nouveau le masque aux élèves de CP et plus.

Spectacle de fin d'année

Grâce à la Compagnie de l'Allée des Cerisiers, les enfants se sont initiés à l'art de la comédie musicale en nous présentant, le 5 Juillet dernier au Kursaal, à Besançon, « Le merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède » qui a magnifiquement clôturé un travail important tout au long de l'année scolaire 2020/2021.

Merci à Loïc Sebile et Pauline Pobelle pour leur investissement au service de notre école, et qui ont permis aux enfants de progresser dans la pratique du chant choral.



Rentrée 2021

A la date du 19 Octobre 2021, 142 élèves fréquentaient l'école intercommunale.

Du changement dans l'équipe enseignante en cette rentrée de septembre, puisque Mmes Ducret et Cuinet, après de longues années d'enseignement à Vuillafans, ont demandé leur changement d'affectation afin de se rapprocher de leur famille.

Le Syndicat Scolaire ainsi que l'Association de Parents d'Elèves les ont chaleureusement remerciées en fin d'année scolaire pour leur implication dans la vie de notre école intercommunale. Nous leur souhaitons bonne route dans leur nouveau poste.

Bienvenue aux nouveaux professeurs, Madame Bauer et Monsieur Monnin pour la classe de petite et moyenne section, et Madame Mistelet en charge du CP.

Madame Huertas a souhaité changer de niveau, elle accompagne désormais les élèves de CE1/CE2 dans leur apprentissage.



Madame Henriot enseigne toujours aux moyens/grands,

Madame Dordor-Labigand aux CM1/CM2, Monsieur Borella et Madame Prud'Homme aux CE2/CM1.

Monsieur Borella, le Directeur, est déchargé les lundis et vendredis après-midi pour gérer les problèmes administratifs, rencontrer les différents intervenants, les parents qui le souhaitent, à Vuillafans.



Le Directeur a recruté deux nouveaux emplois civiques, Mesdemoiselles Desprez et Florin, qui aident dans leurs tâches l'équipe enseignante et nos deux ATSEM, Madame Girardet, et Madame Chanusot, le temps d'une année scolaire.

Pas de soucis particuliers pour le ramassage scolaire grâce à un encadrement rigoureux de Mesdames Bataillard et Girardet.

La fréquentation du périscolaire, dirigé par Madame Martini, est importante. Il fonctionne de 7h00 à 19h00, sous la responsabilité de l'Association Familles Rurales Pays d'Ornans. Les familles bénéficient d'une grande souplesse quant aux inscriptions, Madame Martini s'efforçant d'adapter l'accueil en fonction des plannings fluctuants des parents.



En bref

POINT INFO :

Qu'est-ce qu'un ATSEM ?

Un Atsem est un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

Quel est son rôle ?

Il accompagne tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités.

Il apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant mais aussi de plus en plus aux animateurs dans le cadre des activités périscolaires.



De nouveaux tracés dans la cour de l'école



De nouveaux zébras tracés sur la route principale pour le bus scolaire



GRAINES D'ARTISTES

Pauline Pobelle, directrice vocale et professeur de chant, à la direction artistique de la compagnie Allée des Cerisiers, nous raconte l'année musicale de ses élèves.



L'année 2021 a été encore bien remplie pour la compagnie Allée des Cerisiers !

Tout d'abord, tous les élèves ont eu la joie d'emménager dans l'ancienne école de Vuillafans, place du champ de Mars. Les cours s'y déroulent durant toute la semaine dans un cadre très agréable et bien adapté.

Durant toute l'année scolaire, l'équipe pédagogique d'AdC est intervenue dans l'école de la Haute Vallée (Vuillafans et Montgesoye) pour créer une comédie musicale avec les enfants des 4 villages: "Le merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède". Ils ont pu chanter et danser accompagnés par 6 comédiens-chanteurs professionnels et par un orchestre symphonique. Ils ont présenté leur spectacle le 5 juillet au grand Kursaal de Besançon (après 2 reports de date).

Les élèves de l'école de comédie musicale ont pu également présenter leur travail de l'année au mois de septembre au CAL à Ornans après des conditions de répétitions pas toujours évidentes. Ils ont pu également faire une animation lors du marché de Noël de Vuillafans.

Pour 2022, AdC propose dès les vacances de février plusieurs stages ouverts à tous (enfants et adultes): stage de claquettes, stage de danse Broadway à

Vuillafans, stage arts du cirque et stage d'été de comédie musicale à Amathay-Vésigneux. Plusieurs spectacles se préparent pour juin et juillet.

L'Allée des Cerisiers a eu également le grand plaisir de jouer le 15 février "La guerre des boutons - le musical" au théâtre Ledoux à Besançon. Cette comédie musicale est une création AdC qui a déjà été jouée dans diverses villes franc-comtoises et qui partira bientôt sur les routes de France dont Paris. Les chansons du spectacle sont disponibles en CD ou sur plusieurs plateformes de téléchargement !



Le 18 février, les portes du théâtre de l'Enchanteur ont officiellement ouvert à Amathay-Vésigneux, après 4 années de travaux de rénovation de cette ancienne forge franc-comtoise.

Suivez-les !

www.compagnieadc.com
Tél : 06.08.74.57.94
adc.comediemusicale@gmail.com

 Cie Allée des Cerisiers

 @Cie Allée des Cerisiers

 Théâtre de l'Enchanteur

 @compagnie_adc

 @theatre.de.lenchanteur

CLUB TOURISME & LOISIRS

Par Célestin CATTANÉO, Président

L'épidémie qui persiste a éliminé la plupart des manifestations grand public. Pas de fête du printemps, pas de vide-greniers ni en juin ni en septembre, pas de feu d'artifice ni de repas au 14 juillet, pas de théâtre pourtant espéré et préparé jusqu'au dernier moment en décembre. Nous avons juste pu sauver les fêtes de Noël et opérer individuellement ou en groupe réduit dans quelques sections.

Dans cette période difficile je souhaite que l'année qui démarre puisse enfin permettre à notre club de fonctionner normalement pour animer le village comme nous le faisons depuis 40 ans. Je présente surtout mes meilleurs vœux à tous nos membres et à toute la population.

Fêtes et animation

Concours des maisons fleuries

Les gelées tardives d'avril ont malheureusement détruit en grande partie les premières plantations. La suite fut plus clémentine et nous avons eu le plaisir d'admirer lors de nos visites des ensembles variés dans pratiquement tous les quartiers du village.

Choisir les plus remarquables ne fut pas évident et finalement nous avons décidé de donner une récompense spéciale à Mmes Aldina Caria-Luppi, Anne-Marie Pasteur, Lucienne Piguët, Mairot, Voisin, Poulain, Pourchet, Andréani Pascale et M. Pourchet qui se sont distingués régulièrement durant des années, en accumulant les premiers prix.



**Vous souhaitez participer à la prochaine édition du concours ?
Inscrivez-vous auprès du C.T.L !**



Et pour l'année 2021 nous avons retenu :

En catégorie cour-jardin : Mme Jacquet Gilberte, Mme Comte Maryse et M. Quété Gérard, M. Souvet Alain

En catégorie maisons : Mme et M. Robbe Maurice, Mme et M. Cordier Serge, Mme et M. Merrer, Mme Puret

En catégorie façades : Mme Poux-Berthe, Mme Rybarcyk-Vourbon, Mme Treux

En catégorie balcons : Mme Marcelle Tyrode, Mme Gosselin François, Mme Julien

Les nombreuses personnes qui étaient venues malgré l'épidémie ont vraiment apprécié la diversité des fleurs ou plantes proposées.

Elles ont également beaucoup aimé le nouveau diplôme imaginé par Françoise et ne manquèrent pas de faire honneur au vin d'honneur préparé par Sylvie.

Journée du Patrimoine - 19 septembre

A la demande de plusieurs personnes, nous avons ouvert et présenté l'église qui est remarquable pour une commune de notre importance et rappelle son riche passé.

Si tous les visiteurs ont comme d'habitude admiré le retable baroque qui souligne l'importance de la vigne à Vuillafans durant des siècles ou les tableaux et sculptures qui rappellent nos anciens liens avec la Suisse voisine, ils ont pu découvrir d'autres éléments comme la chaire de 1704 due à Jean Ligier ou le tableau de l'autel latéral nord du 18e.

La chaire en chêne présente des sculptures d'une grande finesse. On reconnaît sans peine Moïse recevant les tables de la loi, la colombe de la paix et les armes des Marellet de Verchamps, riches donateurs qui permirent la construction de cette œuvre. En récompense ils furent admis à demeurer à Vuillafans sans avoir à payer le droit d'habitandage.

Sur les panneaux latéraux sont représentés St Augustin avec sa torche, son ami St Ambroise, l'évêque de Milan, et St Grégoire en pape et surtout, l'annonciation à Marie qui donna son nom à l'église à l'origine.

Le tableau de l'autel nord représente la vierge Marie remettant le rosaire à Ste Catherine de Sienne et à St Dominique de Guzman. Ste Catherine de Sienne lutta



Haut de chaire



Tableau de l'autel latéral nord

pour la primauté du pape et pour l'unité de l'église. Ses écrits en font une des rares femmes docteur de l'église. Elle est considérée comme la patronne de l'Europe et des journalistes.

Le moine St Dominique fonda l'ordre des frères prêcheurs, il lutta contre l'hérésie des Cathares dans le sud de la France. Il est accompagné d'un chien tenant une torche dans sa gueule pour indiquer que ses paroles éclairaient le monde. La base du tableau représente les enfers dans lesquels brûlent les damnés. On retrouve un tableau identique dans l'église de Château-Chalons sans doute exécuté par le même artiste.



Cérémonie 11 novembre

2021 étant le 100^{ème} anniversaire du monument aux morts datant de 1921 et le cent cinquantième de la guerre de 1870-71. Nous avons voulu donner un éclat particulier à ce jour avec l'accord des anciens combattants et l'aide de la compagnie Allée des Cerisiers pour la musique.

Nous avons recherché les renseignements se rapportant aux tués de ces conflits de Vuillafans ou morts à Vuillafans et nous les avons rappelés au cours de la cérémonie.

49 personnes ont été citées dont certaines ne figurent pas sur le monument.



Les jeunes du village entraînés par M. Loïc Sebile aidé de Pauline Pobelle ont particulièrement rehaussé l'éclat de l'évènement en exécutant la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Nous espérons renouveler l'opération à l'occasion du 8 mai pour les morts du village de 1939-1945 et d'Outremer ; nos recherches sur ces décès sont déjà pratiquement terminées.

Décorations de Noël

Bernard Wozny et son fils Jérôme ont découvert le sapin adéquat dans la parcelle communale de Châteauneuf et ils l'ont installé devant le Tilleul avec le tracteur communal.

Comme prévu Bernard et Eric ont vérifié le bon état des guirlandes. Quelques-unes défectueuses furent réparées par Célestin et Philippe Meyer dans le garage de ce dernier. La location d'une nacelle a permis à Claude, Bernard, Yves et Patrick de les installer sans trop de difficultés dans le village.

Eric s'est chargé de monter la cabane aux ours près du central téléphonique et a installé le petit train au bas de Croux. Jacqueline et Célestin trouvant ce train un peu trop seul ont remis en état et refait un visage à un vieux père Noël qu'ils ont installé dans un wagon. Ils ont ensuite décoré et fixé les deux petits sapins que Bernard et Patrick avaient apporté de Voires avec tous les autres distribués dans le village.

Domage que nous ayons trouvé plusieurs fois à terre les sapins qui encadraient la cabane aux Ours. Supposons qu'il s'agissait du vent mais il a dû souffler vraiment fort et souvent !



De nombreuses personnes ont répondu à notre proposition, utilisant les matériaux disponibles : branches de houx ou de sapins, planches décorées, boules colorées seules ou en grappes, Père-Noël de diverses grandeurs, couronnes, paquets cadeaux aux vives couleurs, guirlandes multiples, animaux... L'imagination n'a pas manqué et les motifs lumineux éclairaient bien des balcons, façades ou maisons.

Félicitations à l'ensemble des participants. Il fallut plusieurs passages pour départager trois lauréats.

M. et Mme Bernard Wozny, M. et Mme Minaire, Mme Georgette Puret.

Le quartier des Pommiers s'est particulièrement distingué.



Marché et Fête de Noël

Organisée conjointement par la commune le 18 décembre, le C.T.L., la compagnie des Allée des Cerisiers et deux commerçants, la seule manifestation que nous avons pu maintenir rencontra un vif succès.

De bon matin, les tables qui devaient servir d'étals et les vitabris étaient en place. Aussitôt Raphaël et Sylvie commencèrent la préparation des boissons chaudes et de la pâte à crêpes. Les dames qui confectionnaient, depuis des semaines, divers objets, tableaux ou pâtisseries à vendre, les présentèrent aux acheteurs intéressés qui déjà arrivaient.

Un homme en costume noir avec haut chapeau et grandes lunettes fit son apparition. Très vite il installa une petite table qu'il recouvrit d'une nappe noire. Il jonglait avec des cylindres de carton jaune et faisait disparaître des objets. C'était un vrai magicien. Bientôt le père Noël fut annoncé et les enfants purent entrer à tour de rôle dans sa maison à la jolie banderole préparée par Christelle Merel. Ils en ressortaient avec des papillotes, pas très rassurés parfois.

L'après-midi la compagnie Allée des Cerisiers attira petits et grands sous le préau et alterna chants et danses de Noël avec les enfants et leurs parents. Vers 16 h le froid revenait et il fallut penser à clore la journée et ranger le matériel.

Le montant des ventes de la journée fut partagé entre les associations d'enfants handicapés et l'association des amis de l'hôpital d'Ornans.

Cette journée sera vraiment à recommencer !

Bibliothèque

Elle est toujours dans l'ancienne classe du Champ de Mars mais en raison des problèmes d'épidémie vous n'y avez accès qu'individuellement et avec masque **en appelant le 03 81 60 94 36 à toute heure de la journée.**

Nous avons constaté avec plaisir que les échanges de livres dans la boîte près du monument ont repris normalement. Comme nous avons remarqué le manque de place pour ces échanges nous allons augmenter le volume disponible, en transformant un réfrigérateur hors d'usage en boîte à livres. Sylvie et Edwige ont assumé sa décoration ; Jérôme et Claude finiront l'installation à l'emplacement de l'ancien téléphone public pour le printemps.



Sentiers et randonnée

Nous avons œuvré pendant 40 ans à l'intérieur de l'Union de la randonnée verte du Doubs, qui couvrait tout le département et avait peu à peu installé tout un réseau de boucles, basé sur les associations de bénévoles avec l'appui financier du conseil général.

La compétence sentiers étant maintenant transférée aux communautés de communes, plusieurs réunions ont été indispensables pour mettre en place la nouvelle organisation avec Bernard Wozny, Christian Bernard, Patrick Chanussot et Célestin Cattaneo, pour nos parcours qui s'étendent sur Vuillafans, Châteaueux, Longeville, Echevannes, Mouthier et Montgesoye.

Les bonnes volontés manquent malheureusement dans plusieurs villages ; nous devons recruter

En plus de ces réunions nous avons dû, pour assurer le bon état et le marquage des circuits, passer des dizaines d'heures à tronçonner, élaguer, baliser ou simplement vérifier la qualité du marquage.

Heureusement que Sylvie, Jacqueline ou d'autres personnes nous aident ponctuellement ou simplement nous signalent les arbres couchés ou autres problèmes malheureusement trop fréquents depuis deux ans ; la forêt souffre avec le changement climatique.

Nous ne remercierons jamais assez les chasseurs qui dégagent les chemins avant la période de chasse ou M. Poirot qui veille sur Châteaueux malgré sa santé à surveiller.

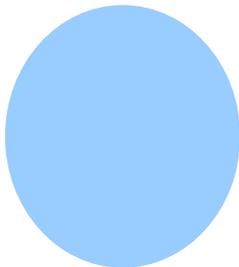
Sous la conduite de Sylvie, un groupe de marcheurs continue ses randonnées de préférence le jeudi matin avec départ de la mairie. Cette année les dames se sont enhardies, la vallée ne leur suffit plus. Elles sont allées vérifier que le lac Saint Point ou le Mont D'Or étaient bien dignes de leur intérêt. **Ce groupe est ouvert à tous, la sortie du jour s'adapte aux participants.** Toutes les propositions seront les bienvenues.

Les promeneurs qui montent à la vigne de Croux ont découvert avec plaisir l'installation d'un banc devant le Sacré Cœur ; ils peuvent y souffler quelques minutes.



Cascade de la Tuffière





Pétanque

Le terrain a été fauché et préparé au printemps par Eric et les responsables. Stéphane Merel, David Gasser et son garçon ont totalement repeint le poutrage du bâtiment.

Bruno, Damien et Françoise se sont penchés sur la propreté de l'intérieur de l'abri.

Les consignes dues à l'épidémie s'avérant compliquées à suivre, aucun tournoi public n'a été organisé par le club.

Heureusement les campeurs voisins et plusieurs familles ou petits groupes n'ont pas résisté à l'appel de leur passe-temps favori évitant aux cantonniers et aux bénévoles d'avoir travaillé en vain.



Photo par cottonbro - Pexels

Tennis

La Covid avait sérieusement limité l'année 2020. Plusieurs projets abandonnés ont pu être concrétisés en 2021.

Des séances d'initiation se déroulèrent en juin avec l'appui d'Olivier, entraîneur du club d'Ornans, qui nous a montré sa parfaite adaptation aux tout petits.

Des stages toujours consacrés aux jeunes recueillirent un vif succès du 9 au 13 août.

Félicitons Anne-Lise pour ses qualités d'organisatrice bien accompagnée par Jennifer.

Le club compte maintenant 12 licenciés ; il reprend vie.

Le terrain de tennis rouvrira avec les beaux jours, n'hésitez pas à contacter ses responsables pour prendre votre licence saisonnière ou simplement profiter du terrain occasionnellement !

tennis.vuillafans@gmail.com / 03 81 60 91 52



POINT INFO

Tennis Club de la Vallée d'Ornans

Pl. des Roses, 25290 Ornans - 03 81 57 10 27
Facebook : @Tennis club de la vallée d' Ornans

Culture et syndicat d'initiative

Histoire du Monastère des Capucins

Plusieurs dizaines d'années d'efforts furent nécessaires pour obtenir de l'archevêque de Besançon et du roi d'Espagne d'alors, Charles II, souverain de la Comté, l'autorisation de construction en 1668. Le terrain fut donné par Jeanne de Poitiers, marquise de Varambon et seigneur de Châteauvieux. Charles Louis de Beauffremont, seigneur de Durnes et Chateaufort et sa femme Marie-Louise fournirent les pierres des ruines de Chateaufort pour la construction. D'autres matériaux furent tirés de la carrière en Nully d'Ornans avec l'accord du conseil municipal de cette commune. Les constructeurs travaillèrent généralement gratuitement avec l'aide de la population.

Les douze moines autorisés vivaient essentiellement de dons et d'aumône, pauvrement. Ils se nourrissaient de leurs produits. Ils devaient prêcher, s'occuper des paroisses des alentours et des malades.

Le 6 janvier 1669 fut installée la croix et le 25 mars la première pierre fut posée. Un vivier de pierre fut ajouté en 1738.

L'église comprenait un maître autel et une chapelle de la vierge sous lesquels des tombeaux toujours présents furent creusés vers 1765. L'église fut consacrée le 4 septembre 1672 par Pierre de Grammont, archevêque de Besançon.

En 1722 les sources des vignes de la Fontenette, attenantes au mur d'enclos côté est, furent captées avec l'accord des moines de la Grâce Dieu pour alimenter le monastère avec des tuyaux de fonte payés par Nicolas Marguet, le père du futur acheteur.

Les moines fidèles au roi d'Espagne combattirent vivement le rattachement à la France, encourageant les seigneurs à résister à l'envahisseur.

Le 16 avril 1790 pendant la Révolution, l'assemblée nationale suivant la proposition de l'évêque Talleyrand vota la nationalisation des biens du clergé et le monastère devint bien national. Les moines sont soit retournés dans leurs familles soit entrés dans d'autres monastères ou dans le clergé séculier. Certains continuèrent à remplir leurs offices religieux parfois secrètement.

Le 6 mai 1791, le monastère fut vendu au sieur Pierre Mathieu Marguet pour 18 300 livres pour en faire sa résidence.



Porte de la chapelle



En 1840 les façades sont modifiées et les bâtiments sont couverts en laves calcaires. Sa face sud est décorée d'une niche surmontée d'un fronton triangulaire. La tour possède un pavillon couvert en ardoise.

La chapelle transformée en communs a un toit à longs pans avec des tuiles plates alors qu'à l'origine elle possédait un toit à deux pans de hauteurs différentes et plus basses. On pouvait voir deux fenêtres côté ouest qui éclairaient la bibliothèque au-dessus de la chapelle et à l'est un vitrail du chœur des religieux.

Le jardin d'agrément comprenait des allées, des pelouses, une grotte en rocaille, des bassins et un kiosque.

Un escalier en bois fut ajouté au 19^e siècle, côté verger, pour passer du rez-de-chaussée au 1^{er} étage ; pas très stable, il dut être étagé.

En 1806 les ossements inhumés dans l'ex-couvent furent transférés dans le cimetière de Montgesoye. Le parvis de la chapelle des fidèles et la porte extérieure sont toujours visibles côté Grande Rue. Le monastère était clos d'un mur en pierre avec une porte côté rue Gaudy, à l'ouest. La grille d'entrée sur la route départementale vint beaucoup plus tard du clos Munier de Besançon. La sacristie fut agrandie au 19^e siècle et transformée en écurie.

La chapelle de la vierge servit de pressoir après 1810 et M. Gaudy installa une tournerie dans l'ancienne chapelle des fidèles avant de monter cette fabrication à grande échelle dans les anciennes forges du Moulin Neuf à Lods, vers 1950.

Le monastère servit de prison pendant la révolution de 1792 à 1795 et pendant l'occupation allemande de 1940 à 1942.

Une grande partie des scènes du film « Les Feux de la Chandeleur » avec Annie Girardot et Jean Rochefort y furent tournées en début des années 1970.

Responsables des sections

Pétanque

Stéphane Merel (2022)
Damien Bole (2024)
David Gasser (2022)
Bruno Andréani (2024)

Gymnastique

Curie Danièle (2026)
Maryse Comte (2022)
Jacqueline Cattaneo (2022)

Animations et fêtes

Michel Bourquin (2026)
Jean Claudet (2024)
Isabelle Gasser/Bize (2026)
Joël Eme (2024)
Daniel Poirot (2022)
Loïc Sebile (2024)
Claude Poirot (2024)
Jacqueline Thourin (2022)

Culture, communication, histoire, tourisme

Célestin Cattaneo (2024)
Christian Larque (2022)
Gérard Quété, Maire au 07.03.20

Echange de savoirs, peinture

Andrée Renaud (2024)
Arlette Mairot (2022)
Sylvie Perret-Gentil (2024)

Sentiers

Jacqueline Cattaneo (2022)
Bernard Wozny (2022)
Christian Bernard (2024)

Tennis

Françoise Fagot (2026)
Claude Curie (2024)
Anne-Lise Boesinger (2026)

BUREAU

Président : Célestin Cattaneo
1^{ère} Vice-présidente : Sylvie Perret-Gentil
2^{ème} Vice-président : Jean Claudet
Trésorier : Bernard Wozny
Trésorier-adjoint : Isabelle Gasser-Bize
Secrétaire : Françoise Fagot
Secrétaire adjoint : Stéphane Merel

Le C.T.L. recrute

Qu'elle soit ponctuelle ou plus régulière, toute aide sera la bienvenue ! Participer à la mise en place d'un évènement, se joindre à une section de l'association, partager ses talents... Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, venez faire vivre cette association qui anime le village depuis 40 ans !

Prochaine Assemblée Générale ouverte au public : le 5 mars 2022 à 18h00, salle des fêtes de Vuillafans. Venez vous y informer et pourquoi pas rejoindre l'association !

Suivez le CTL sur sa page Facebook : @Club Tourisme et Loisirs de Vuillafans - CTL.

Tourne la page pour découvrir le tuto créatif de Déborah !



Les Petites Créas de Déborah



Bonjour !

Moi c'est Déborah, j'ai 30 ans et je suis l'heureuse maman de 2 loulous de 11 et 8 ans ! Nous sommes installés depuis 2012 à Vuillafans dans notre jolie vallée.

Comme toutes les mamans, j'étais toujours à la recherche DU cadeau, vous savez, celui qui est original, unique, sans me poser la question "Et s'il l'avait déjà ?"

C'est donc en 2016 que j'ai choisi de commercialiser une gamme de produits personnalisés par mes soins dans mon atelier, chez moi, à Vuillafans ! Vous pourrez inscrire le prénom de l'enfant, ce qui rend l'article unique !

De la petite lampe de chevet au coussin, en passant par les créations en résine époxy, la gamme ne cesse de grandir pour que chacun puisse y trouver son bonheur !

Vous pourrez retrouver mes créations sur mon site internet : www.lespetitescreasdedeborah.com.

N'hésitez pas à me suivre également sur les réseaux sociaux :

Facebook : Les petites créas de Déborah
Instagram : @lespetitescreasdedeborah





Les petites créas de Déborah

www.lespetitescreasdedeborah.com

Les tutos créatifs

Nous fabriquons ensemble ...

Un moulin à vent !



Tu auras besoin de :

- Une feuille, qui peut être différente recto/verso ou que tu peux colorier (attention évite la peinture qui rend la feuille trop rigide)
- Une paire de ciseaux
- Une règle, un crayon de papier
- Une paille en carton ou un morceau de bois
- Une punaise (ou une attache parisienne si tu prends une paille)



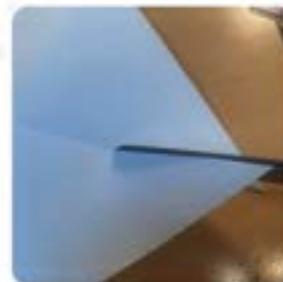
Découper un carré de 20 cm de côté.



Plier les diagonales, bien les marquer et repérer le centre.



Sur chaque diagonale faire un repère à 8 cm en partant des coins.



Découper du coin jusqu'au repère sur les 4 extrémités.



Rabatte un angle obtenu sur 2 jusqu'au centre.



Fixer les 4 morceaux au centre sur la paille ou le morceau de bois avec la punaise sans trop serrer pour que cela puisse tourner.

Ton moulin à vent est terminé ! Bravo !

N'hésite pas à partager la photo avec le #LPCDD

CLUB DES ANCIENS

Par Michel Guillin, Président

Bilan des activités sur 2019 – 2020

Le 21.11.2019 avait été organisée l'assemblée générale, un repas de Noël avait eu lieu au restaurant le Pêcheur le 15.12.2019 très apprécié par les membres du club. Suite à la pause des fêtes de fin d'année, le club avait repris le 9 janvier 2020 avec les vœux de son président. Le 16 janvier, le club a tiré les rois, puis le 5 mars les adhérents se sont réunis autour d'un repas de grenouilles à Monfert : 50 personnes, y compris les autres clubs.

Le 13 mars 2020, le club avait dû arrêter ses activités en raison du Covid.

Pour la fête des mères, le club a distribué des fleurs à 23 dames et pour Noël, une boîte de chocolats.

Reprise des activités en 2021

En 2021, le club a repris le 9 septembre avec 6 adhérents sur les 30 inscrits !

Un voyage a été organisé avec le club de Méréy-sous-Montrond à Yvoire : 11 personnes sont parties depuis Ornans, la journée fût très belle et appréciée par tous les membres.

Le club a réuni ses adhérents le 25 novembre 2021 à 15h30 pour l'assemblée générale et par la même occasion fêté les anniversaires des 5 mai 2020 et 1^{er} juin

2021. Sept dames et trois messieurs ont reçu chacun une boîte de chocolats.

Le président a excusé Monsieur le maire qui était pris par d'autres réunions, a souhaité la bienvenue aux adhérents, et remercié le conseil municipal. Une minute de silence a été respectée pour les disparus.

Le président a précisé l'ordre du jour : rapport d'activité, rapport financier, approbation des comptes, élections, questions diverses. Le rapport financier a été présenté par Nicole et accepté à l'unanimité. Notre trésorerie est confortable.

Elections : le président a annoncé sa démission, ne pouvant plus assurer cette charge, devant se rendre à l'hôpital un jeudi sur deux. Il assurera sa place de président jusqu'à la prochaine assemblée de 2022. Suite à cette annonce, il a demandé aux adhérents de réfléchir sur l'avenir du club : « si on continue ou on l'arrête ». Avec 6 participants tous les jeudis, c'est peu ! Et il faut chauffer la salle.

Des voyages organisés avec la FAR25 ont tous été annulés.

Le président organisera une réunion au mois de juin.

La séance de l'AG 2021 a été levée à 16h avec le verre de l'amitié au restaurant le Tilleul. La trésorerie étant saine, le club a offert le repas à ses 21 membres et 11 personnes extérieures. Tous les membres ont remercié leur président et trésorière, ainsi que le restaurateur Jean Maire pour cette belle journée.

Michel Guillin et Nicole Beardsley



Village Lac Yvoire

CLUB ESPOIR
3^e AGE
25840 Vuillafans

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS AFCAC - AOM | Section Haute-Loue Vuillafans

Cette année 2021, la pandémie a de nouveau perturbé nos rencontres et nos rassemblements.

Malgré cela, notre section a participé à la cérémonie du 11 Novembre et, avec la population, fêté le centenaire de la construction du monument aux morts, ainsi que les 150 ans des Morts pour la France, de la guerre 1870 - 71.

Suivit le pot de l'amitié, animé par les chants et la musique des élèves de la Compagnie Allée des Cerisiers.

Nous remercions particulièrement M. Cattaneo et tous ceux qui ont coopéré à l'organisation de ces deux anniversaires.

Puis repas au restaurant Le Tilleul, agrémenté d'un pétillant offert par la municipalité que nous remercions.

Georges DREZET de Lods faisait partie de notre section, il nous a quittés le 7 octobre 2021.

Léon Vannier, André Gaudillat, Maurice Robbe



VIE DE LA PAROISSE Par Chantal Robbe et Solange

Le pape François donne un coup d'envoi : se rencontrer, écouter, discerner : ce qui permet aux laïcs qui le souhaitent de s'exprimer dans l'Eglise sur des changements et de proposer de nouvelles orientations.

Les Pères de Notre Dame du Chêne assurent les offices tous les dimanches à tour de rôle dans chaque village.

Des bénévoles très courageuses et efficaces ont participé au nettoyage de l'église, ce qui a constitué un très gros travail...

Merci à celles et ceux qui s'investissent pour entretenir, informer, aider et participer à la vie active de la paroisse, les personnes qui le souhaitent seront les bienvenues dans l'équipe.

Un goûter à la salle St Joseph avec les distributeurs du livrer (au cœur de nos chemins) a été l'occasion de se rencontrer et de finaliser le parcours de chacun.

Les pèlerins de passage à Vuillafans via la « Voie de la Francigena » apprécient cette halte où ils rencontrent un bon accueil.

La communauté paroissiale regrette le départ de l'organiste qui animait nos célébrations.

La journée du patrimoine a été l'occasion de découvrir toutes les richesses que renferme notre église. Célestin Cattaneo nous a fait partager ses connaissances très détaillées sur ces artistes qui ont travaillé à l'embellissement de cet édifice.

Un inventaire complet de notre patrimoine avec descriptif des statues, vitraux, ornements ainsi qu'une présentation de la vie des villageois au siècle dernier a été réalisé par Laurent, aidé d'André, Maurice et Léon. Très instructif et passionnant, il peut être prêté sur demande à Chantal Robbe (03.81.60.94.40).

Pour plus d'information, contactez la paroisse à l'adresse suivante : paroisse.vallee.loue@gmail.com.

Dans ce numéro, nous vous mettons en lumière deux acteurs économiques de notre commune, le magasin PROXI et la société SOUDATOL. Tous deux ont récemment connu une transition dans leur histoire, avec un changement de gérance.

Changement de gérance du magasin PROXI Super



Steve Chevassu, Camille et Edwige sont ravis de vous faire redécouvrir le Proxi de Vuillafans, suite au départ de Patricia et Philippe.

L'ouverture a eu lieu le dimanche 13 février.

Le Proxi est ouvert 7J/7 :

- du lundi au samedi de 8h à 12h30 puis de 15h à 19h
- le dimanche de 8h30 à 12h30

Objectif : un magasin convivial, avec un point fort sur les produits locaux et les fruits et légumes. Un maximum de produits du quotidien de marque Carrefour sera à votre disposition. Le bio et le terroir seront également mis à l'honneur.

Multitudes de service, tel le retrait d'argent, la livraison à domicile, boulangerie et pâtisserie etc

L'équipe a hâte de vous rencontrer et de tisser un lien fort avec sa clientèle. Une enquête de satisfaction sera faite dans les premiers jours d'ouverture.

POINT INFO

Proxi est une enseigne française de magasins de proximité, qui appartient à la société Carrefour et existe depuis 1989.

L'enseigne Proxi s'est donnée la mission de dynamiser le milieu rural avec un lieu convivial où l'on se rend des services en offrant deux types de format :

- Proxi, des magasins de petit format organisés autour d'un point fort attractif comme les produits frais, une station-service, un tabac-presse...

- Proxi Super, des commerces alimentaires plus grands organisés autour des pôles alimentaires traditionnels comme la zone marché, le point chaud, la boucherie-charcuterie



Contact :

sas-epicerie-de-la-vallee@orange.fr
Tél: 03.81.40.07.03
Facebook : Proxi Vuillafans

En 2021, SOUDATOL a célébré 40 ans d'expertise

SOUDATOL est une tôlerie fine industrielle, reconnue dans le monde industriel depuis de longues années, ses clients restent fidèles.

Son savoir-faire, ses équipements à la pointe de la technologie sont des atouts. Ils permettent de rester dans les marchés de plus en plus convoités.



UN PEU D'HISTOIRE...

SOUDATOL a été créée en 1981, soit il y a plus de 40 ans, par M. FLEURY Michel. Voici les faits marquants de l'histoire de l'entreprise.

1981 Démarrage de l'entreprise à Lods dans un garage

1983 Création d'un bâtiment relais à Vuillafans

1985 Extension : tôlerie

1988 Extension : atelier de montage coté gare

1995 Extension : peinture / montage

1997 Décès de M. FLEURY. Mme FLEURY devient PDG de SOUDATOL et M. GUIGON, Directeur Général

1999 Rachat du garage HUOT qui a brûlé

2001 Vente de SOUDATOL au Groupe LIORET

2007 Vente de SOUDATOL au Groupe PIROUX

2013 Départ en retraite de M. GUIGON et prise de fonction de Patrick CHANUSSOT

2021 Départ en retraite de M. CHANUSSOT et prise de fonction de Philipp VALLERÉ



Equipe dirigeante en 1995

Les principales productions :

- SCHLUMBERGER depuis 1985, aujourd'hui FLOWBIRD : la production en 35 ans dépasse les 200 000 horodateurs
- CTS Boites aux lettres depuis 1994. La production en 27 ans dépasse le million de boites aux lettres
- SAGEM DEFENSE en 2007 : plus de 1500 radars routiers sont sortis des ateliers
- IER : Fabrication de composants pour les imprimantes, 8000 kits ont été réalisés
- BOLLORE : 2500 Bornes de recharge de voiture électrique ont été peintes et assemblées
- SCHINDLER : réalisation de 20 000 kits ossature pour les ascenseurs

Le personnel a toujours été très attaché à SOUDATOL et à ses dirigeants. Certains retraités peuvent en témoigner, il y a eu des challenges : machines pour les jeux, distributeurs de carte de visite, horodateurs, boites aux lettres développées en un mois, radar développé en 2 mois. L'équipe actuelle continue dans le même état d'esprit : horodateur EVOL3, borne de recharge de véhicule électrique, porte de hall, dossier militaire.



Qui est le nouveau responsable du site de SOUDATOL ?



Philipp Valleré

« Je me présente, je m'appelle Philipp Valleré, Champenois d'origine... J'en vois déjà qui vont se dire : il doit avoir des plans pour le champagne...

Oui, mais, ça c'était avant ; maintenant je suis un vrai Franc-Comtois, ça fait effectivement plus de la moitié de ma vie que j'habite la Franche-Comté. La « pelle à ch'ni », « t'as meilleurs temps », « beuillot », « daubot » et autres expressions n'ont plus de secret pour moi.

Mon premier CDI, je le dois à Michel Fleury, qui m'a donné ma chance il y a 33 ans. Effectivement, j'étais chef d'atelier chez SOUDATOL à mes débuts. Et j'ai pu profiter de l'hospitalité des gens de Vuillafans, des sports d'eau de la Loue (kayak, hydrospeed...), en long en large et en travers...

Alors quand Patrick Chanussot a décidé de prendre sa retraite et que le poste de Directeur de SOUDATOL était ouvert, j'ai tenté ma chance. Et me voilà donc, revenu à mes premières amours comme responsable du site depuis mars 2021.

En espérant y finir ma carrière. »



ÉTAT CIVIL 2021

Naissances :

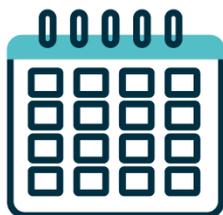
Romane Marie JEANGUYOT le 15 janvier - Adam DERBAL le 7 avril - Ylan Thierry Jean-François LICHTLE le 7 mai - Yzana BOUFRAYOUA le 11 août - Kleyton Counta Ringo KREIT le 9 novembre - Jules André Jacques VERDENET le 13 décembre - Yliana SOUDIERE le 27 décembre

Mariages :

Annabelle RYBARCZYK et Loïc Roger VOURDON le 13 mars
Vassana GIL ROJAS et Fabien Raymond Armand BARAN le 24 avril
Anaïs JEANNINGROS et Lucas FRION le 28 août

Décès :

Claire Joséphine Camille DORNIER le 21 avril	Andrée Jeanne Monique DRENIK née DOLE le 7 septembre
Denis Philippe CHAILLET le 25 avril	Charles Jean-Pierre VIENNE le 31 décembre
Maurice Denis BUSINARO le 4 septembre	
Bruno LAVOS le 4 septembre	



AGENDA 2022

Les évènements de cet agenda sont susceptibles d'être annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

9 avril Le Bonhomme Hiver organisé par le C.T.L et la commune

Du 15 au 17 avril 9e édition de la TRAIL'N'LOUE à Mouthier-Haute-Pierre - www.trailnloue.com

30 avril et 1^{er} mai Fête patronale de Vuillafans

1^{er} mai Passage de la Diagonale du Doubs de Saône. Randonnée VTT, cyclotourisme et pédestre - www.diagonaledudoubs.com

22 mai Marche gourmande organisée par l'association foncière et pastorale de Vuillafans et Echevannes et le conservatoire des espaces naturels - www.cen-franchemonte.org

19 juin Vide-grenier organisé par le C.T.L

Le 14 août 2022,
nous célébrerons
l'anniversaire des 500 ans de
l'église de Vuillafans, consacrée
en 1522.

Du 2 au 3 juillet 58^e course de Côte Vuillafans-Echevannes - www.asa-sequanie.fr

9 juillet Départ de l'épreuve de canoé dans le cadre de la course TRIAT'LOUE : canoé, VTT et course à pied - www.triatloue.com

13 juillet Fête nationale organisée par le C.T.L et la commune

21 août Première ronde historique Vuillafans-Echevannes organisée par l'association Ornans Véhicules Historiques et Miniatures - www.ornans-miniatures.fr

24 et 25 septembre 4^e édition du « Festy'V.A.G » - Page Facebook : @Festy'V.A.G

**Marché
de Vuillafans
Le vendredi de 9h à 12h**



Sur la place devant le Comptoir de la Loue